



PREMIER MINISTRE



Paris, le 19 juillet 2010

Communiqué de presse

« Tableau de bord 2010 de l'attractivité de la France »

Lundi 19 juillet 2010 à 14h30, **Vincent Chriqui**, Directeur général du Centre d'analyse stratégique présente avec **David Appia**, Président de l'Agence française pour les investissements internationaux, **Pierre Dartout**, Délégué à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale et **Josselin Kalifa**, Chef du pôle commerce extérieur à la Direction générale du trésor l'édition 2010 du « **Tableau de bord de l'attractivité de la France** ».

La réalisation du Tableau de bord de l'attractivité de la France s'inscrit pleinement dans le programme de travail 2010 du **Centre d'analyse stratégique**. Le Centre a lancé une série de travaux sur l'évaluation des forces et faiblesses de l'économie française et des moteurs de la croissance à moyen et long terme. De même, le Centre s'est engagé sur le thème de la crise économique en publiant une série de quatre notes d'analyse d'ici la rentrée et en organisant un colloque, La France et l'Europe face à la crise économique, le 20 septembre 2010 en présence de Christine Lagarde, Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

Avec l'accélération des mouvements de capitaux et de personnes, **la capacité d'un pays à attirer et à retenir les entreprises et talents** est devenue un élément clé des politiques économiques de croissance. La crise économique a renforcé le poids accordé à l'attractivité, tous les pays étant mobilisés pour attirer les activités créatrices d'emplois.

L'attractivité des pays est souvent présentée par le biais de classements internationaux reposant sur des indices composites de compétitivité et des enquêtes d'opinion auprès de chefs d'entreprises. Ces classements fournissent une première appréciation utile du positionnement relatif des différents pays mais ils pèchent par leur instabilité, l'hétérogénéité des variables mobilisées et l'absence de fondements théoriques à l'agrégation des données.

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 42 75 60 00
www.strategie.gouv.fr

Contact : **Jean-Michel ROULLÉ**
01 42 75 61 37 – 06 46 55 38 38
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Information Presse

Afin d'établir un **diagnostic objectif de l'attractivité du site France**, le Centre d'analyse stratégique et l'Agence française pour les investissements internationaux, avec la collaboration de la Direction générale du trésor et de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale ont souhaité rassembler dans le « Tableau de bord 2010 de l'attractivité de la France » des **données économiques concernant les investissements, les activités productives et stratégiques et les compétences attirés sur le territoire national ainsi que sur les principaux déterminants des choix de localisation des entreprises étrangères**. Pour chacun de ces indicateurs, la France est comparée à onze pays qui ont le plus souvent un poids important dans les investissements internationaux et des relations économiques soutenues avec la France.

La France apparaît comme un pays carrefour de l'investissement international : 3^{ème} pays d'accueil de l'investissement direct étranger dans le monde et seconde destination européenne des investissements étrangers créateurs d'emplois. **Les filiales de groupes étrangers contribuent largement à l'activité du secteur manufacturier en France** : elles réalisent 30 % de la valeur ajoutée, emploient un salarié sur quatre et sont à l'origine de 20 % de la R & D conduite sur notre territoire. **Les compétences étrangères sont également à l'honneur en France** : avec près de 250 000 étudiants accueillis, la France est le 4^{ème} pays mondial d'accueil des étudiants en mobilité internationale.

Les indicateurs relatifs aux déterminants de la localisation donnent une image diversifiée et équilibrée des points forts et des points faibles du territoire français. **Les principaux atouts de la France résident dans la taille et le dynamisme de son marché, la densité et la performance de ses infrastructures, le niveau de qualification et de productivité de sa main d'œuvre et la qualité de vie**. Si la France affiche une bonne maîtrise de ses coûts de production et bénéficie d'avantages comparatifs en termes de coûts d'implantation des entreprises, sa position en matière de fiscalité et d'environnement administratif reste à améliorer. Dans une perspective de plus long terme, le renforcement des capacités de recherche et d'innovation et le positionnement sur les énergies renouvelables seront des éléments clés pour l'attractivité du site France.

Tableau de bord disponible le 19 juillet 2010 après la conférence de presse sur [www .strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier Ministre et du Secrétariat d'État chargé de la prospective. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre : le Conseil d'analyse économique, le Conseil d'analyse de la société, le Conseil d'orientation pour l'emploi, le Conseil d'orientation des retraites, le Haut conseil à l'intégration, consultez www.strategie.gouv.fr

Centre d'analyse stratégique
18 rue de Martignac
75700 Paris cedex 07
Téléphone 01 42 75 60 00
www.strategie.gouv.fr

Contact : Jean-Michel ROULLÉ
01 42 75 61 37 – 06 46 55 38 38
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr